

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 27 juin 2022

**OBJET :**

**Appel à projet portant sur un  
protocole de partenariat pour  
le déploiement du programme de  
« Soutien aux familles et à la parentalité »**

**Rapporteur : MME POYDENOT**  
Délibération n°16

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Faisant partie des programmes basés sur des données probantes, aujourd'hui recommandés dans le champ de la prévention et de la promotion de la santé, comme dans celui du soutien à la parentalité, le Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP) s'adresse aux familles avec des enfants de 6 à 11 ans. L'une de ses spécificités, et sans doute l'une des clefs de son succès, est de prendre en compte les parents et les enfants d'une même famille.

Ce programme est aujourd'hui implanté dans 35 pays, et plus de 150 études internationales font état de son impact positif sur les familles, parents et enfants.

En 2019, s'appuyant sur sa politique de soutien global au développement de l'enfant, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand-Est a souhaité s'engager dans le développement d'une politique opérationnelle forte d'accompagnement à la parentalité. C'est pourquoi, dans le cadre du Contrat Local de Santé avec la Métropole du Grand Nancy, l'ARS Grand Est a proposé à la ville d'Essey-lès-Nancy et son CCAS, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, l'Éducation Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales de s'engager à ses côtés, avec le soutien de l'Ireps Grand Est, à la mise en place de ce premier programme PSFP.

Engagés en faveur d'une politique volontariste en direction de l'enfance et de la parentalité, la commune et son CCAS se sont pleinement engagés dans ce projet porteur de sens pour les familles ascéennes.

Fin 2019, un bilan de cette expérimentation a été dressé. Celui-ci a été très positif pour les familles qui ont été au bout du programme. Les professionnels qui ont travaillé ensemble durant plusieurs mois ont également apprécié les liens qu'ils ont su créer entre eux et le réseau qui perdure encore aujourd'hui. Pour autant, ce programme a nécessité beaucoup de temps de travail, de formation, d'intervention pour, au total, 6 familles ascéennes. Sur ce point, le bilan a été partagé et a été considéré comme plus mitigé quant au rapport temps d'investissement global / nombre de familles touchées. Les

perspectives posées indiquaient une volonté commune de réussir à toucher davantage de familles si nous nous engageons dans une seconde édition.

En 2020, la période de pandémie a reculé toute mise en œuvre.

En avril dernier, l'ARS a lancé un appel à projet afin de soutenir un nouveau PSFP et a pris contact avec notre commune pour connaître nos intentions. La commune, forte de ses professionnels formés et motivés par ce programme, est prête à relever à nouveau le défi. Consciente du précédent bilan et profitant d'une nouvelle opportunité de partenariat reposant sur le territoire de contractualisation des 4 communes limitrophes (Dommartemont, Essey-lès-Nancy, Malzéville, Saint-Max) avec la CAF, la commune d'Essey-lès-Nancy a proposé le portage de ce nouveau programme aux 3 autres communes, et au Département comme précédemment. Chacun a répondu positivement et souhaite s'investir avec enthousiasme sur une problématique ressortie fortement dans les ABS (Analyses des Besoins Sociaux) de chaque commune : le soutien à la parentalité.

La CAF a également fait acte de soutien et s'engage à porter notre démarche auprès de la CNAF.

Ainsi, un travail s'est engagé dans ce sens et devra aboutir à un protocole partagé, qui aura pour objet de définir l'organisation ainsi que les engagements de chaque signataire afin d'assurer la bonne mise en œuvre de cette seconde édition du Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité sur le territoire d'Essey-lès-Nancy et plus largement sur le territoire de la CTG (Convention Territoriale Globale de la CAF).

## **PROPOSITION**

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à répondre à l'appel à projet et à signer le futur protocole de partenariat pour le déploiement du programme de « Soutien aux familles et à la parentalité » sur la commune.

## **DELIBÉRATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 30 juin 2022.

**Extrait conforme**

 **Le Maire,**  
**Michel BREUILLE**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2022**

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil municipal le :	17 juin 2022
- Convocation distribuée le :	17 juin 2022
- Affichage du compte-rendu le :	1 <sup>er</sup> juillet 2022
- Affichage du procès-verbal le :	30 septembre 2022

**PRÉSENTS**

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoint.
- M. HOFFER, M. BRUNE, MME DROUVILLE, M. VOIDIER, MME SCHINDLER, M. SAPIRSTEIN, MME LOZINGUEZ, M. BOURGUIGNON, MME HOUSSIN, MME MENZRI, M. CHEVARDE, M. KATZ, MME CHOPIN-RENAULD, M. RIFF, M. PERRI, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- Mme Isabelle BLONDELET à Mme Marjorie HOUSSIN
- Mme Claire MALARY à M. Francis VOGIN
- M. Mallory KOENIG à M. Pascal LAURENT
- Mme Caroline CREUSOT à M. Gilles SAPIRSTEIN

**ABSENT**

- M. EL JAOUHARI

**SECRÉTAIRE DE SEANCE**

- M. PERRI

Pour extrait



Michel BREUILLE,

Maire